

Le Petit Toupin

Bulletin municipal N° 80 - Juin 2016



PRUNIERES

Port de Prunières

La base nautique de Prunières fête ses 30 ans.

----> lire page 6

ZOOM

Hommage à René Fusina, maire de la commune de 2008 à 2014.

---> lire page 4

UEFA 2016

Un toupin auprès de l'équipe d'Irlande pour le match à Nice : Pologne/Irlande

----> lire page 8



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Alors que nos amis britanniques choisissent de quitter l'Union Européenne (mais ont-ils eu vraiment l'intention naguère d'en être pleinement partenaire ?), la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République) vise à nous inciter, voire à nous imposer, des regroupements au sein d'intercommunalités plus grandes en terme de territoire, d'habitants et de compétences. Le but affiché d'un tel regroupement, selon l'État, doit permettre la mutualisation des moyens et des structures et devrait à terme induire des économies pour le contribuable.

Prunières a validé le projet de Monsieur le Préfet et nous serons dès 2017 une des 17 communes de cette nouvelle intercommunalité (interco) : 8 de l'embrunais, les 7 du savinois, plus Chorges et Pontis ; créant ainsi une identité Serre-Ponçon, avec trois stations de sports de montagne, Réallon, Crévoux, les Orres et le lac.

Il faut mettre en place les compétences dévolues, les obligatoires dont 4/6 dès 2017 : l'aménagement de l'espace (urbanisme), dont la partie application du droit des sols (les permis de construire par exemple) ; le développement économique avec la partie tourisme dont l'enjeu est essentiel pour notre territoire ; l'accueil des gens du voyage ; la collecte et le traitement des déchets. Les deux autres seront gérées au plus tard en 2018 pour la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations) et l'eau potable en 2020.

Trois compétences, dites optionnelles doivent être choisies pour 2017. Je peux déjà vous informer que la compétence communale de l'assainissement sera transférée à l'interco, il y aurait aussi celle concernant la culture et le sport, celle des maisons de services au public, peut être aussi celle de la voirie.

Nous sommes au début de cette aventure, le travail préparatoire est dense, complexe, il reste beaucoup d'inconnues. Les avis sont partagés, mais dans un esprit constructif et je n'ai pas à déplorer pour l'heure, un hégémonisme particulier des grandes communes. Je me garderai bien de faire un pronostic sur les futures dites économies, car l'histoire récente en l'espèce montre au contraire un alourdissement des charges pour les contribuables. Toutefois, croyez bien que l'ensemble des élus, dont votre serviteur, sera très attentif quant à l'élaboration des budgets dans le souci permanent du juste équilibre entre les recettes possibles et dépenses obligatoires.

Cela ne doit pas vous empêcher de profiter de l'été et surtout des différentes animations proposées par les associations communales que je félicite pour leur engagement et leur dévouement au profit de nous tous.

Bon été à tous.
Pierre Doussot

Directeur de la Publication
Pierre DOUSSOT

Conception
Florence OLIVREAU

Rédacteur : Robert Colosio,
Martine Marseille, Florence
Olivreau, Jérôme Farnaud

Crédits photos : Florence
Olivreau - Sandrine Farnaud -
Martine Marseille



La Vie Municipale

page 2

Une nouvelle équipe au service de la commune

Votre équipe municipale amorce son 3ème été, toujours aussi motivée. Pour elle ce dernier semestre 2016 sera placé sous le signe de la vigilance et du débat.

En effet, d'ici la fin de l'année notre commune devra trouver sa place et son identité dans une nouvelle intercommunalité plus vaste et une nouvelle gouvernance.

Les conseillers municipaux ont intégré selon leurs compétences les différentes commissions préparatoires à cette nouvelle organisation avec toujours en tête le meilleur service et le meilleur accès aux services pour la population toupinoise.

Ce sera donc un dernier semestre studieux pour l'ensemble des conseillers.

Studieux, mais aussi festif.

C'est avec plaisir que nous retrouverons tous les habitants, lors des manifestations estivales et notamment lors de la fête communale du 6 août prochain.

D'ici là, nous vous souhaitons à tous, un excellent été.

L'équipe municipale.

Vos élus :



Pierre
DOUSSOT



Robert
FRAYSSINES



Robert
COLOSIO



Brigitte
COMINOTTO



Martine
MARSEILLE



Florence
OLIVREAU



Jean-Pierre
BAYLE



Jérôme
FARNAUD



Bruno
DURAND

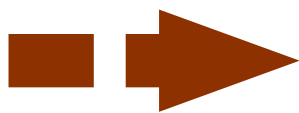


Robert
GUIEU



Roland
ARNAUD

PRUNIERES



ÉCONOMIQUE

La commune de Prunières est constituée de 2.62% d'agriculteurs, de 0.33% d'entreprises de services, de 1.97% d'artisans et de 10.16% d'entreprises touristiques.

La saison touristique est lancée, y compris à Prunières.

Gîtes, Location de meublés, Chambre d'hôtes et campings, sur Prunières l'offre touristique est diversifiée.

La commune va multiplier ainsi par trois, sa population en saison estivale à laquelle s'ajoute nos résidents secondaires.

Une activité économique qui culmine en juillet-août et dont nous surveillons les infrastructures sensibles : points de collecte des ordures ménagères et canalisations d'eau, qui sont largement sollicités.

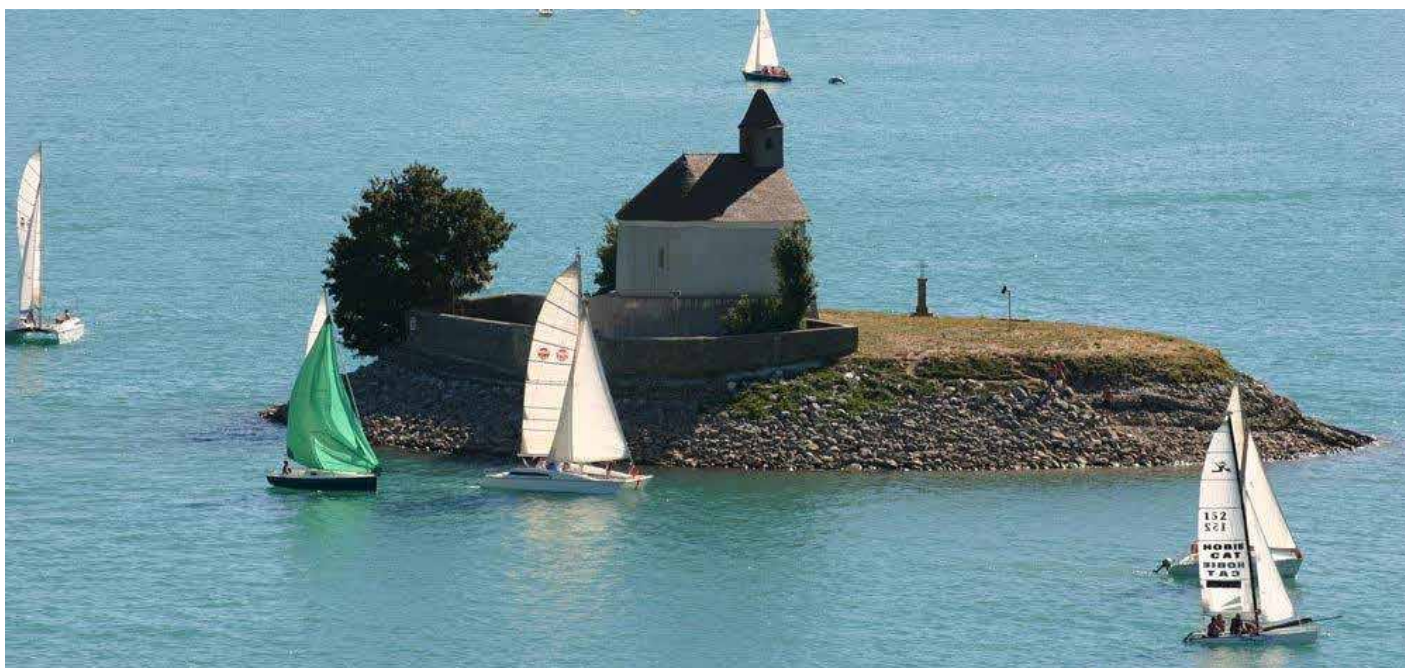
Vous aimez les Hautes-Alpes, vous aimez Prunières et le lac de Serre-Ponçon alors contribuez à sa notoriété et à la santé économique de notre territoire en donnant envie de s'y rendre.

Partagez autour de vous le clip de Jean-Baptiste Chandelier, choisi pour la promotion estivale de notre département que vous trouverez à cette adresse : <https://youtu.be/zz6tCy26ZP8>

De nouvelles entreprises de services sur Prunières.

- Cedric Farnaud depuis le 1/01/16
Pour une activité de mécanique automobile à domicile (entretien auto) ou à l'atelier (grosse mécanique) à «Pra Perrier».

- Bruno Da Cruz depuis le 15/03/2016
Pour une activité de menuiserie - ébénisterie et charpente aux «Blanchons».



À partir de 2017, l'organisation de l'activité économique touristique sera de la compétence de la nouvelle intercommunalité.

Notre zoom rend hommage à René Fusina, maire de Prunières de 2008 à 2014. Nous reportons donc la deuxième partie de portraits de nos anciens au prochain Toupin.

ZOOM sur....

page 4

René FUSINA,

Un attachement aux Hautes-Alpes

René Fusina avait des liens familiaux aux Chabès à Chorges et enfant il passait ses vacances dans le Queyras au « Coin d'Arvieux ».

Ce n'est donc pas un hasard s'il a choisi d'acheter en 1997 avec sa compagne Mireille le chalet les «3 toits» aux Vignes.

Un engagement pour la collectivité

Il aurait pu comme beaucoup, jouir simplement du paysage et des atouts de notre territoire. Mais il s'est intéressé à la vie communale et s'est très rapidement intégré au sein de notre village. C'était quasiment naturel pour lui.

Sa bonhomie, sa gentillesse, sa façon d'aborder les gens (comme on dit ici : *il n'est pas fier*), ses compétences comme dirigeant d'entreprise, son désir d'agir pour la collectivité l'ont conduit à faire partie de l'équipe municipale dirigée par Denise Miny de 2001 à 2008.

Alors que Denise Miny, Yves Rondot et d'autres encore souhaitaient arrêter leur mandat, c'est tout naturellement qu'il a constitué une liste. Il a été élu maire de Prunières en 2008.

Avec son caractère bien trempé, sa puissance de travail et son charisme il a su défendre les intérêts de notre village et il a engagé la commune dans divers travaux. L'aménagement de l'aire de la bascule, de la place de la mairie, l'enfouissement des

lignes aériennes à Pra Perier ou des améliorations, comme la mise en place de panneaux indicateurs des noms de routes et chemins de notre village, etc.

En mai 2011 la révélation de sa maladie a provoqué un choc pour lui,



sa famille, ses amis, la population. Il a réussi courageusement à finir son mandat.

Combattif jusqu'au bout.

Malgré les soins, sa combativité jusqu'au dernier instant et le soutien permanent de son épouse Mireille, de sa famille et de ses amis proches, la maladie l'a emporté le 31 mars 2016 laissant sa famille et ses amis dans une grande peine.

Plusieurs personnes du village l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure et tous les autres ont apporté leur soutien à son épouse et à sa famille preuve s'il en fallait que René était très apprécié.

Roger Miny a gravé sur une plaque en marbre noir le souvenir de ses amis de Prunières.

René restera toujours dans nos pensées.





Fin des travaux de protection de la source.

Les travaux de protection du captage de la source sont quasiment finis. Remise en place d'une nouvelle clôture, bâtiment de répartition de l'eau potable et d'arrosage, mise en place de compteurs.

Nous remercions les propriétaires quant au passage des entreprises sur leur terrain lors de cette réalisation.

RTE

Les travaux sont en cours. La commune a veillé à ce que les routes et chemins empruntés par les entreprises soient remis en état à l'issue des travaux.

ONF

La commune est en attente d'une proposition du plan de gestion de la forêt communale suite à la demande du conseil communal.



Tunnel de Marasse

Nous continuons de nous préoccuper de la jonction entre le côté montagne et l'autre pour rejoindre le sentier du tour du Lac aménagé par le SMADESEP l'an passé. Une rencontre a eu lieu avec un membre de SNCF Réseau, ce qui devrait permettre de combler ce manque pour pouvoir signaler ce chemin.

Amontagnage

Pour nos agriculteurs la montée en estive sur les alpages communaux s'est faite le 27 juin dernier.

Fin juillet, les troupeaux changeront de «quartier».

Ceux qui voudraient participer à cette journée conviviale de mise au «quartier d'août», peuvent se renseigner auprès d'Elisabeth Doussot : 04 92 50 24 80





Aménagements

Pour les plaisanciers, des aires de ravitaillement sur le lac :
Savines Le Lac - SP95, Port Saint-Pierre - SP95 et Chorges SP 98

Les plages de Saint Vincent les Forts - Chanterenne - Les Pommiers - Savines-le-lac et Port Saint-Pierre, sont surveillées du 1^{er} juillet au 31 août et bénéficient d'un poste de secours - Sanitaires et douches.

Base nautique de Prunières

La base nautique de la gendarmerie au port de Prunières, fête ses 30 ans. Le cercle sportif et de loisirs de la gendarmerie invite les Toupins à un apéritif le 21 août à 12h. Inscriptions obligatoires sur le site de la mairie ou à la mairie. Clôture des inscriptions le 14 août.

e côté lac, via le tunnel de Marasse pour
mettre d'aboutir à l'autorisation qui nous

Qualité de l'eau

La qualité des eaux de baignade de Serre-Ponçon une nouvelle fois reconnues pour 2016 avec le label international «Pavillon bleu»

7 plages de Serre Ponçon labellisées «pavillon bleu», la récompense de plusieurs années de travail.

Ce label international concerne les plages de Chorges, Savines le Lac, du Rousset, Crots, du Sauze du Lac et du plan d'eau d'Embrun. Le lac de Serre Ponçon est le seul lac en France à avoir 7 pavillons bleus.



PRUNIERES



Travaux du Lauguet

Les travaux d'enfouissement des lignes du lauguet devraient commencer le 18/07 prochain.



ASA

La vétusté du réseau induit de nombreuses fuites dont certaines menacent la sécurité des biens. En conséquence le président de l'ASA a décidé de fermer l'usage de l'irrigation.

En parallèle une étude de faisabilité d'un nouveau réseau est en cours.

SPANC

Les contrôles des installations d'assainissement non collectif (station autonome) sont programmés fin juillet & début août.

Révision allégée du PLU

Suite à la délibération du conseil municipal, la révision allégée du PLU est lancée. Modification des zones agricoles, AUF, et «toiletage» réglementaire. Informations en mairie.



Facture d'eau

Suite à des modifications réglementaires sur les factures d'eau, une mise à jour de notre logiciel de facturation de l'eau est nécessaire. Cette mise en conformité a occasionné un retard dans l'émission de celles-ci. Elles devraient être bientôt disponibles.

État civil

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

- Mme GALLEANO Nadine, le 10/02/2016

- Mme DURAND Marie, le 09/03/2016.

Toutes nos pensées vont aux familles.

Toutes nos félicitations aux parents de la petite Mila Da Silva, née le 23/06/2016 à Gap.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés : Jacques DESBORDES DE CEPOY et Anne PINSON



Un petit Toupin aux premières loges du match Irlande/Pologne

Liam 7 ans, a eu la chance d'être choisi pour entrer sur le terrain avec les joueurs de l'équipe d'Irlande du Nord lors du match Pologne- Irlande. Un souvenir inoubliable pour notre jeune Toupin.



Fête de la mobilité

18 septembre prochain. Tous à Chanteloube sans moteur ! Pour la 3ème année consécutive, nous devrions rallier Chanteloube par l'eau avec les canoés et goélettes de notre base nautique. Notre conférence sur l'eau autour de la chapelle, très demandée devrait être reconduite.

Jumelage en catalogne.

Un jumelage avec La selva de Mar est en discussion. + d'infos lors de la fête de Prunières les 6 et 7 août ou auprès de Florence OLIVREAU.

Journées européennes du Patrimoine

Pour la deuxième année consécutive, Prunières membre du Pays d'Art et d'Histoire participera aux journées européennes du Patrimoine les 17 & 18 septembre prochain.

Cette année le thème est : Patrimoine et citoyenneté. Le patrimoine en tant que représentation et organisation dans l'espace du pouvoir politique, religieux ou laïque et de par cette nature même en lien direct avec la citoyenneté et son évolution au cours des siècles.

Pour l'illustrer, nous lançons un appel à candidatures d'artistes sur cette thématique. Les oeuvres seront exposées lors de ces journées. Une conférence est aussi en cours d'élaboration. Le dimanche comme l'an passé elle aura lieu sur l'eau.





Sport Culture Fête Toupinoise

Avant de reprendre ses activités hebdomadaires en septembre, l'association vous propose ses marchés nocturnes. Renseignements : 06 77 34 95 69

7ème édition des Marchés nocturnes

Tous les mardis, du 12 juillet au 16 août, vous pourrez retrouver l'équipe de bénévoles de l'association Sport Culture Fête Toupinoise pour la 7ème édition des marchés nocturnes au hameau de l'église.

Venez découvrir ses artisans locaux, bio, et l'espace Restauration produits du terroir. Laissez-vous bercer par l'animation musicale ou profitez des animations familiales et ludiques. Une bonne soirée en perspective.



«Happy Hour» à l'Atelier

Tous les jeudis du 14 juillet au 18 août, Florence ouvre son atelier, de 18h à 21h. Profitez-en pour venir rencontrer des artistes de différents horizons autour d'un verre ou un pique-nique tiré du sac. Entrée place de la Mairie.



Les journées de l'Atelier

Une journée pour vous initier ou approfondir une technique artistique. Tous les jeudis : - 21 /07 - Pastel - 28/07 Aquarelle - 04/08 Livre d'artiste - 11/08 - Aquarelle - 18/08 Pastel - chaque jeudi : Améliorer ses photos numériques. Horaires : De 9h30 à 17h - 20 €/pers matériel fourni (hors appareil numérique). Prévoir son pique-nique. Rens & inscriptions Florence au 06 13 02 54 34 ou graphiflo@gmail.com

Fête communale (Org.PSL)

6 et 7 août

Cour de l'école - Prunières

2 journées festives. Gonflable pour les enfants, restauration possible midi et soir, Buvette. Exposition photos salle des cérémonies.

6 août : 14h concours de boules triplètes formées - Animations festives gratuites - Concours de tir à la corde par équipes de 4, mixtes. À partir de 21h grand bal gratuit avec DJ PROLIVE.

7 août 9h Messe à l'Église de

Programme à venir :

Fête de l'Agneau

17 juillet

Les Gourres - Prunières

À partir de 12h00 dégustation de l'agneau avec apéritif sur remise de ticket.

Pains, pizzas, tartes, cuites sur place.

À partir de 14h, concours de boules

Rens. M. ARNAUD 04 92 22 30 97

7

Marchés nocturnes

tous les mardis

du 12 juillet au 16 août

Hameau de l'Église - Prunières

À partir de 19h : Marché artisanal, animations familiales et ludiques Repas (Assiette Toupinoise) 110 €

Rens. Martine MARSEILLE

Tél. 04 92 22 30 97 ou

mart0565@gmail.com

Cinéma en plein air

28 juillet

Hameau de l'Église - Prunières

À partir de 19h : Vente de Pizza.

Séance vers 21h : Freedom

l'envol d'un aigle. Rens. Martine

MARSEILLE Tél. 04 92 22 30 97 ou

mart0565@gmail.com

Prunières - 11 h Appéritif offert par la commune - Discours du maire - 14h Concours de doublettes formées - de 15h à 19h Thé dansant musette à la salle des Fêtes.

Rens. Jérôme FARNAUD

06 62 19 67 25



Ouverture de la mairie

Pour vous accueillir :



Patricia



Sandrine

Horaires :

Lundi : 14h - 17h00

Jeudi : 09h - 11h30



Travaux - entretien
de la commune
Yves

En dehors des heures d'ouverture,
contactez-nous sur notre nouveau
site Internet :
<http://www.prunieres.fr>

Pour vous renseigner

Office de Tourisme de Chorges

Grand Rue - 05230 Chorges

Tél. 04 92 50 64 25

Office du Tourisme de Savines

9, rue de la combe d'Or

05160 Savines-le-Lac

04 92 44 31 00

Services à la personne

L'ADMR propose un service de
téléassistance mobile pour les per-
sonnes seules.

Rens. 04 92 52 37 82



Chenille processionnaire :

C'est la période pour installer les pièges à phéromone. Renseignements dans les jardinerie ou sur le site de Prunieres.

Numéros utiles :

Gendarmerie : 04 92 50 60 01

Urgences SAMU/Pompier : 15/18

En cas d'appel, rappelez-vous que vous devez communiquer :

- votre identité et votre numéro d'appel
- précisez le lieu de l'accident et sa nature
- le nombre de victimes de l'accident
- l'état du ou des victimes

**Centre antipoison et toxico
vigilance** : 04 91 75 25 25

SOS femmes battues :

04 91 24 61 50

SOS Enfance maltraitée : 119

Médiateur de l'énergie :

*Pour tout litige avec votre fournisseur élec-
tricité ou Gaz* : <http://energie-mediateur.fr>

Prévention moustiques, les bons gestes.

Pour éliminer les larves, il faut :

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner : *petits débris, pneus usagés (ou les remplir de terre pour ne pas les jeter), encombrants, déchets verts.*

- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou supprimer les soucoupes pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide

- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées.

- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, il faut :

- débroussailler, tailler les herbes hautes et haies, élaguer les arbres, réduire les sources d'humidité limiter l'arrosage, entretenir votre jardin.

Réunion du Conseil Municipal du 18 janvier 2016

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire, à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le lundi 18 janvier 2016 à 13 h 30 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Brigitte COMINOTTO, Robert COLOSIO, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Martine MARSEILLE, Robert GUIEU.

Excusés : Jérôme FARNAUD, Florence OLIVREAU.

Secrétaire : Brigitte COMINOTTO

Points à l'ordre du jour

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 8 décembre 2015 et demande son approbation. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

1°) Délibération sur le choix d'un urbaniste pour la modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Monsieur Robert COLOSIO présente le projet de modification voire de révision allégée du PLU ainsi que les devis détaillés des cabinets d'urbanistes EURECAT et ALPICITE.

Après discussion, le devis du cabinet ALPICITE est accepté à l'unanimité.

2°) Cimetière – tarifs et concessions

Monsieur le Maire propose de revoir le tarif et la durée des concessions. Après renseignements pris auprès des communes voisines, il apparaît que Prunières est la seule commune qui possède encore quatre types de durée pour les concessions : 15 ans, 30 ans 50 ans et perpétuelle.

Après en avoir débattu, l'assemblée décide de ne garder qu'une seule durée qui sera de 30 ans pour un montant de :

- 450 € pour une concession simple
- 900 € pour une concession double

Le columbarium n'est pas concerné par ces changements.

Monsieur le Maire tient à informer l'assemblée qu'une réflexion doit être engagée rapidement sur un possible agrandissement du cimetière ainsi que la mise en place d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir.

3°) Tarifs de location des salles communales

M. le Maire informe l'assemblée qu'il convient de revoir les tarifs de location et notamment d'inclure un tarif pour le ménage pour la salle polyvalente et la salle des cérémonies. En effet, il a été constaté que le ménage n'était pas fait systématiquement lors de prêt ou de location des salles.

Il est décidé de porter le prix de la caution à 300 € et de rajouter 60 € pour le ménage si la salle n'est pas restituée dans l'état où elle a été remise.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire indique que les colis de Noël distribués aux personnes de plus de 80 ans ont été appréciés.
- L'enquête publique pour le plan de zonage se déroulera de mi-mars à mi-avril.
- Suite à la demande de subvention pour l'organisation des Championnats de France de Ski Sport Adapté qui aura lieu du 9 au 12 mars 2016 à REALLON, il est décidé d'attribuer à l'unanimité des membres présents, la somme de 300 €.

Les questions diverses étant épuisées, Monsieur le Maire invite le Major CARTOUX, Chef de la communauté de brigade de Chorges – La Bâtie-Neuve à se joindre à l'assemblée.

Le Major CARTOUX présente le programme « participation citoyenne » en insistant sur le fait que c'est une démarche volontaire et que les personnes peuvent à tout moment si elles le désirent se retirer du dispositif.

Après un échange très intéressant avec les membres présents, le Major CARTOUX indique que si la commune est intéressée par ce dispositif, il peut revenir le présenter aux administrés en précisant toutefois qu'il n'y a pas d'urgence.

Le Conseil Municipal décide d'en reparler lors d'une prochaine réunion et remercie le Major CARTOUX pour cette présentation.

La séance est levée à 16 H 00.

Réunion du Conseil Municipal du 4 avril 2016

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire, à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le lundi 4 avril 2016 à 20 h 00 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Brigitte COMINOTTO, Robert COLOSIO, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU ;

Excusés : Néant

Secrétaire : Brigitte COMINOTTO

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire invite l'ensemble des membres présents à observer une minute de silence en hommage à Monsieur René FUSINA décédé le 31 mars dernier et inhumé mardi 05 avril à Marseille.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 18 janvier 2016 et demande son approbation. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points à l'ordre du jour

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'ensemble du Conseil de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'approbation des nouveaux statuts du SMADESEP. Cette autorisation lui est accordée à l'unanimité.

1°) Comptes administratifs 2015 : tous les budgets

Mme Brigitte COMINOTTO procède à la présentation des comptes administratifs (comptes établis par la commune) et propose leur approbation. Monsieur le Maire, conformément à la réglementation, ne participe pas au vote et sort temporairement de la salle. Les comptes administratifs 2015 sont approuvés à l'unanimité des membres présents. Monsieur le Maire regagne ensuite la salle et prenant connaissance du vote, remercie l'ensemble des conseillers de leur confiance.

2°) Comptes de gestion 2015 : tous les budgets

Mme Brigitte COMINOTTO présente les comptes établis par Monsieur le Percepteur, receveur municipal. Sur proposition de Monsieur le Maire les élus approuvent à l'unanimité l'ensemble des comptes.

3°) Affectation de résultats – budget principal

Mme Brigitte COMINOTTO indique que la somme de 100 000,00 € prélevée sur le résultat de la clôture de fonctionnement 2015 (439 366,10 € - 100 000 € = 339 366,10 €) est affectée au compte 1068 en section d'investissement du budget principal 2016 en raison de travaux importants envisagés. Le résultat reporté en section de fonctionnement ne s'élèvera donc qu'à 339 366,10 €.

Pour le budget eau et assainissement aucune affectation de résultats n'est nécessaire.

4°) Vote des taux des 4 taxes directes locales pour 2016

M. le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux des 4 taxes directes locales. Il est à noter qu'une augmentation avait été appliquée en 2015.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5°) Budget primitif 2016 – Budget principal et Budget de l'eau et assainissement

Budget principal

Mme Brigitte COMINOTTO présente le budget primitif qui s'élève à 922 417,25 € dont une section de fonctionnement de 639 264,63 € et une section d'investissement de 283 152,62 €. La section de fonctionnement présente un résultat reporté en recettes de 339 366,10 € et comprend toutes les dépenses et recettes courantes de la commune.

La liste des subventions accordées dans le cadre du vote du budget est étudiée et approuvée par l'ensemble du conseil municipal.

La section d'investissement présente également un résultat reporté de 166 404,99 € ainsi qu'un reste à réaliser en dépenses de 9 000,00 €.

Les principales dépenses inscrites au budget concernent des travaux dans le cimetière, des travaux de voirie, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux et l'enfouissement des lignes au hameau du Lauguet.

Ce budget est voté à l'unanimité.

Budget de l'eau et de l'assainissement

Mme Brigitte COMINOTTO présente ensuite le budget de l'eau et de l'assainissement qui s'élève à 465 805,05 € dont une section d'exploitation de 244 691,30 € et une section d'investissement de 221 113,75 €.

La section d'exploitation comporte un résultat reporté en recettes de 144 300,56 € et comprend les dépenses et recettes courantes de la commune.

La section investissement comporte un résultat reporté en recettes de 30 876,51 € ainsi qu'un reste à réaliser en dépenses de 28 400 €. Les principales dépenses seront les travaux pour la mise en conformité du périmètre de protection de la source de l'Houmet, les inscriptions aux hypothèques, le schéma directeur de l'eau.

Ce budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

6°) Signature d'un avenant à la convention avec le CDG-FPT pour la prestation « mission assistant de prévention »

M. le Maire indique que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a modifié le tarif concernant la prestation « mission assistant de prévention » et qu'il convient donc de signer un avenant à la convention pour acter cette nouvelle tarification.

Cette décision adoptée à l'unanimité.

7°) Révision du prix de l'eau à compter du 1er mai 2016

M. le Maire propose une révision du prix de l'eau, afin de pouvoir bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau. En effet, à partir de 2017 pour prétendre à des aides, il faut que le m³ d'eau soit à 0,90 €. A ce jour, en effectuant une moyenne, il est à 0,83 €.

Il est donc proposé les prix suivants qui seront effectifs à compter du 1er mai 2016 :

Prix actuel Prix à compter du 1er mai

Abonnement : 25,20 € 26,00 €

Eau hiver : 0,26 € (7 mois) 0,28 €

Eau été : 0,63 € (5 mois) 0,65 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8°) Augmentation du seuil de la délégation du Maire pour la signature de marchés publics

Le seuil de délégation du Maire pour la signature des marchés publics sans publicité, est actuellement à 15 000 € HT. Les textes prévoient désormais un seuil à 25 000 €.

M. le Maire demande à l'assemblée, la délégation pour la signature des marchés publics d'un montant maximum de 25 000 € HT.

Cette délégation est approuvée à l'unanimité des membres présents.

9°) Travaux de mise en conformité du captage de la source de l'Houmet – choix de l'entreprise

La réunion de la commission d'appels d'offres (CAO) s'est réunie les 10 et 29 mars 2016. Le 10 mars 2016 elle a procédé à l'ouverture des plis des 5 entreprises qui avaient répondu à l'appel d'offres. Le bureau d'étude CLAIE a fait une analyse de ces offres selon des critères de sélection précis. A la réunion du 29 mars 2016, suite à cette analyse, la CAO a retenu la société AMCV de la Bâtie-Neuve qui se trouve être la « mieux disante » et aussi la moins chère (68 620 € HT).

Le Conseil Municipal suit l'avis de la CAO et donne son accord pour signer la notification du marché et l'ordre de service.

10°) Révision du schéma directeur de l'eau potable

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer pour engager la révision du schéma directeur de l'eau potable. La commune est accompagnée par IT 05 pour le montage et suivi du dossier.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

11°) Approbation du plan de zonage de l'eau potable

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'approbation du plan de zonage de l'eau potable selon la carte établie avec le bureau d'études.

Le plan de zonage est approuvé à l'unanimité.

12°) Approbation des nouveaux statuts du SMADESEP

Le SMADESEP soumet à l'appréciation de notre collectivité les nouveaux statuts qui ont été validés à l'unanimité du comité syndical réuni en session extraordinaire.

Ces nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

Questions diverses :

- M. le Maire indique à l'Assemblée que le plan de zonage de l'assainissement est en cours et que la campagne des diagnostics initiaux pour le SPANC est lancée.

A ce sujet, une réunion publique avec le bureau d'études AQU'TER aura lieu le 27 avril 2016 à 19 h 00 à la salle des fêtes.

- La Direction Départementale des Territoires et l'urbaniste sont venus ce jour présenter le projet de révision allégée du PLU.

- Pour le problème des chenilles processionnaires la Mairie peut conseiller les personnes sur la façon de les éradiquer et de se protéger.

- Un forum de d'emploi se déroulera le 27 avril 2016 à Savines le Lac.

- Assemblée Générale de l'Office de Tourisme Intercommunal du Savinois le 5 avril 2016 à 18h00.

- M. le Maire donne lecture de plusieurs courriers de remerciements :

Courrier de Mme BELIN pour le colis de Noël

Courrier de la famille MOULIN pour la réfection du chemin de la Souchonne

Courrier du Comité Départemental du Sport Adapté pour l'aide apportée.

- M. Robert FRAYSSINES membre du SIVU nous fait part de quelques problèmes avec la station d'épuration. Les problèmes ont été repérés, deux pompes vont être réparées et une télésurveillance va être mise en place avec VEOLIA.

La séance est levée à minuit. Réunion du Conseil Municipal du 7 juin 2016

Réunion du Conseil Municipal du 7 juin 2016

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire, à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le mardi 7 avril 2016 à 20 h 00 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT, Brigitte COMINOTTO, Robert COLOSIO, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU

Excusés : Robert FRAYSSINES

Secrétaire : Brigitte COMINOTTO Elue à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 4 avril 2016 et demande son approbation. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points à l'ordre du jour :

1°) Délibération pour la révision allégée du PLU

M. le Maire donne lecture du projet de délibération prescrivant la révision allégée du PLU. Cette révision allégée concerne essentiellement les zones agricoles, AUF, et des points du règlement.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

2°) Délégation au Maire pour constitution de partie civile

Suite à une construction illicite sur un terrain non constructible, la commune a reçu un avis à victime. En effet, la personne concernée est convoquée devant le tribunal de GAP pour l'audience du 16 juin 2016, poursuivie pour exécution et utilisation du sol sans permis de construire sur la commune de Prunières. La commune doit se constituer partie civile et à ce titre prendre une délibération donnant mandat à M. le maire de faire le nécessaire à cet effet.

La délibération est votée à l'unanimité.

3°) Fonds de concours voirie communale 2015

Une délibération doit être prise afin de verser le fonds de concours pour la voirie communale de l'année 2015 dont le montant s'élève à 1 341,68 €.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4°) Arrêté de projet de périmètre de la Communauté de Communes autour du lac de Serre-Ponçon

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) a été arrêté par M. le Préfet le 29 mars 2016. Un arrêté préfectoral de périmètre conforme au périmètre défini dans le SDCI est ainsi notifié à la commune l'invitant à émettre un avis. Cette nouvelle communauté de communes est constituée des 8 communes de l'Embrunais, des 7 du Savinois, dont Prunières, de Chorges et de Pontis.

L'assemblée approuve à l'unanimité cet arrêté.

5°) Approbation du plan de zonage de l'assainissement

M. le Maire donne lecture du rapport du commissaire enquêteur qui s'avère favorable suite à l'enquête publique.

Le plan de zonage est adopté à l'unanimité des membres présents.

6°) Convention avec le SyME 05 pour les travaux du Lauguet

M. le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec le SyME 05 permettant l'enfouissement des lignes électriques et télécom, ceci afin de sécuriser le secteur du Lauguet. En effet un câble électrique proche des maisons était complètement dénudé. Le SyME 05 prend à sa charge le réseau électrique (45 200 € H.T.) et la commune le réseau télécom (10 200 € H.T.).

7°) Adhésions à différents organismes pour l'année 2016

- Adhésion à l'association de l'ONU.

Mme Florence OLIVREAU rappelle à l'assemblée le but de cette association. Il est décidé de reporter la décision d'adhésion d'un montant de 500 € à un prochain conseil municipal afin de permettre à chacun d'étudier la charte qui est proposée.

Mme Brigitte COMINOTTO donne lecture de toutes les autres demandes d'adhésions. Après discussion, les élus décident d'adhérer aux organismes suivants :

- Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) : 93,65 €
- Le fonds de solidarité pour le logement (FSL) : 123,60 €
- Association des Communes Forestières : 200 €
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes (CAUE 05) : 100 €
- Association des Élus des Communes du Parc National des Ecrins : 50 €
- Association des Communes Pastorales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 50 €

Informations diverses :

DICI TV propose d'effectuer un tournage (2x20 minutes) sur la commune de Prunières moyennant la somme de 1 188 €.

Le contrat renouvelable 3 fois par tacite reconduction est refusé à l'unanimité des membres présents.

- SAFER - M. le Maire informe l'assemblée que la SAFER a proposé à la commune l'achat des terrains de Mme Blanche BLANC née RICHAUD. Au vu de la situation géographique de ces différentes parcelles la commune se porte candidate à l'acquisition de ces parcelles. Une réunion de concertation avec la SAFER et les différents candidats aura lieu bientôt et la commune devra décider de la suite à donner.

ANC – diagnostics initiaux sur les installations d'assainissement non collectif : les diagnostics initiaux seront réalisés par le bureau d'études Aqu'ter la dernière semaine de juillet et première d'août. Toutes les résidences concernées devront prendre rendez-vous avec le bureau d'études.

- ONF : Monsieur le Maire informe qu'il a relancé l'ONF afin que le nouveau plan de gestion de la forêt communale soit proposé par leurs services conformément aux propositions faites par le conseil municipal.

- M. le Maire indique à l'Assemblée que le cabinet TOULEMONDE-BONTOUX, Géomètres Experts a envoyé un devis d'un montant de 9 120 € TTC. Il concerne la rédaction des actes administratifs pour la publication des servitudes inscrites à la DUP du 24/01/2013 relative à la protection du captage de l'Houmet. Les élus sont favorables à la signature de ce devis.

- Suite à la numérisation du cadastre, on relève une erreur sur celui-ci au hameau du Lauguet. Il convient de prendre un géomètre expert pour remettre les documents à jour. Le montant du devis du Cabinet POTIN s'élève à environ 1 000 €.

- ADMR : l'assemblée générale a lieu le 11 juin 2016 au centre « Vacances Bleues »

- SMICTOM : il est prévu de compléter les points de collecte avec des conteneurs pour le verre. Les endroits envisagés sont, par ordre de priorité : La Mairie - Les Vignes - Le Serre - Les Gourres.

- La Commune de Chorges organise la fête de la mobilité le 18 septembre 2016, comme les années précédentes la commune de Prunières participera à son organisation.

- Un projet d'agrandissement du cimetière est en réflexion. Une ébauche d'aménagement a été proposée.

- Invitation pour une réunion le 8 juin à EMBRUN concernant un projet alternatif pour les lignes à haute tension.

- Florence OLIVREAU demande aux associations de lui faire passer les informations sur les animations de l'été afin de les faire figurer dans le Petit Toupin.

Elle indique aussi qu'elle a assisté à une réunion préparatoire sur ce qui pourrait être la mission culture dans la nouvelle intercommunalité.

- M. le Maire indique qu'il a lui aussi assisté à une réunion préparatoire au niveau de l'assainissement.
- Jean-Pierre BAYLE indique qu'une tondeuse, une pompe à eau et une débroussailleuse doivent être rachetées à Yves.

Il se questionne aussi sur l'autorisation d'exploiter de la Baie des Pirates, mais il lui est expliqué qu'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) lui est donnée par le SMADESEP et que cela ne dépend pas de la commune.

- Le Comité de promotion qui se situe à Embrun déménage et vient s'installer à l'Office de Tourisme de Savines-le-Lac. L'exposition qu'il avait dans les locaux à Savines-le Lac, qui concerne Prunières, va être récupérée et installée dans la commune.
- La fin des travaux de protection du captage est prévue pour la fin du mois de juin.
- Des bancs pourraient être installés dans différents lieux, afin de permettre aux promeneurs de se reposer, profiter de la vue ou simplement papoter.

La séance est levée à minuit.

Réunion du Conseil Municipal du 6 juillet 2016

Suite à la convocation adressée par Pierre DOUSSOT, Maire, à tous les Conseillers Municipaux et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le mercredi 6 juillet 2016 à 20 h 30 dans la salle du Conseil.

Présents : Pierre DOUSSOT, Brigitte COMINOTTO, Robert COLOSIO, Robert FRAYSSINES, Roland ARNAUD, Jean-Pierre BAYLE, Bruno DURAND, Jérôme FARNAUD, Robert GUIEU, Martine MARSEILLE, Florence OLIVREAU

Excusés : néant

Secrétaire : Brigitte COMINOTTO élue à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du 7 juin 2016 et demande son approbation. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Points à l'ordre du jour

1°) Désignation du bureau d'études chargé de la révision du schéma directeur d'eau potable

La réunion de la commission d'appels d'offres (CAO) s'est réunie le 20 juin 2016 et a procédé à l'ouverture des plis des 2 entreprises qui avaient répondues à l'appel d'offres :

HYDRETUDE avec une offre à 17 338,50 € HT

SAUNIER INFRA avec une offre à 19 194,00 € HT.

Le service IT 05 du Conseil Départemental, qui nous accompagne dans ce dossier, a fait une analyse de ces offres selon des critères de sélection précis. Suite à cette analyse, la CAO a retenu la société HYDRETUDE qui se trouve être la « mieux disante » et aussi la moins chère (17 338,50 €).

Le Conseil Municipal suit l'avis de la CAO et donne son accord pour signer la notification du marché et l'ordre de service.

2°) Adhésions à différents organismes pour l'année 2016 (ONU)

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'il avait été décidé lors de la précédente réunion de reporter la décision d'adhésion à cette structure d'un montant de 500 € afin de permettre à chacun d'étudier la charte proposée.

Après discussion, M. Maire soumet cette demande au vote :

- 9 contre

- 2 pour

Informations diverses :

- Florence OLIVREAU indique qu'elle a assisté à une réunion préparatoire sur la nouvelle organisation touristique dans la nouvelle intercommunalité. Une étude est en cours afin d'accompagner les élus. Cet été devra être réglé la question de la gouvernance (qui, comment et combien ?). Le Cabinet d'études doit refaire une note de synthèse sur différentes options et leur coût pour le 25 juillet.

- M. le Maire indique que les factures d'eau n'ont toujours pas été émises en raison d'un nouveau type de paiement qui doit être mis en place sur le logiciel de facturation.

- Le 7 juillet à 14 h 30 : inauguration du rond-point de Chorges.

- Bruno DURAND indique que suite aux nombreuses fuites d'eau sur le réseau d'aspersion et notamment près des maisons, l'eau a été coupée.

- Robert FRAYSSINES informe l'assemblée que les travaux de la source de l'Houmet sont pratiquement achevés. Il ne reste que quelques petits détails à régler.

Il indique aussi que les poubelles du cimetière sont pleines. Il se propose de les évacuer avec Robert COLOSIO.

- La Fête de la Mobilité est relancée. Florence OLIVREAU tient à rappeler qu'au départ cet événement était né d'une envie de faire travailler les communes ensemble autour des mobilités douces, avec des prestataires qui jouaient le jeu en venant gratuitement en contre partie d'une forte vitrine à Chanteloube. A présent nous ne sommes plus dans le même esprit, les prestataires se font payer. La question se pose de savoir si on va vers un salon professionnel ou si on reste sur un partenariat des communes.

Dans ce contexte, la commune de Prunières est pour l'instant sur la réserve quant à une nouvelle participation.

- Le jumelage avec une petite commune de Catalogne (semblable à notre commune située à 2 kms de la mer et dans un parc naturel), est proposé par Florence OLIVREAU.

- Roland ARNAUD a vu un camion de bois emprunter la route des Gourres. Aucune demande de dérogation n'a été demandée.



Le Petit Toupin - Bulletin municipal édité en 250 exemplaires
Informations - Renseignements : Mairie de Prunières - 05230 PRUNIERES - Tél. 04 92 50 65 89

